Ré 22667

RECUEIL

CONTENANT

LES PROPRIETÉS ET VERTUS

DE PLUSIEURS ARBRISSEAUX & Plantes,

Pour ſervir principalement aux pauvres Cultivateurs de la Campagne, à guérir ſans frais & preſque ſubitement leurs bleſſures & autres maladies, ainſi que celles de leurs Beſtiaux, ſans avoir recours aux perſonnes de l'Art.

On y a joint les Recettes de pluſieurs Remédes qu'on peut mettre en uſage à peu de frais, & un Memoire ſur la maniere de preſerver le froment de la corruption appellée vulgairement Nielle, Bruine, Charbon, Carie, &c. Le tout éprouvé avec ſuccès.

Il eſt doux de faire le bien, même à ſes Ennemis.
M. l'Abbé Vallemont, t. 2. p. 8. 9. & 10.

Le prix eſt de quatre ſols.

BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE DE PHARMACIE PARIS

A CLERMONT-FERRAND,
De l'Imprimerie de L. P. BOUTAUDON, ſeul Imprimeur du Roi.

Avec Permiſſion.

PRÉFACE.

M. de Ballainvilliers, Intendant de cette Province d'Auvergne, toujours attentif à pratiquer le bien, & à soûlager journellement les Cultivateurs de la Campagne, les Indigens, et généralement tous les habitans de cette Province, vient encore leur procurer gratuitement un Exemplaire de ce petit Recueil, en le faisant adresser aux Consuls & Collecteurs de chaque Paroisse de sa Généralité, pour ap-

prendre à leurs Compatriotes à se guérir eux-mêmes & sans frais de plusieurs maux qui leur arrivent souvent, & qui deviennent mortels, faute de connoître ces remedes innocens, ou d'avoir le moyen de se faire traiter et médicamenter par les personnes de l'Art.

Il y a aussi fait joindre la recette des Remedes pour la guérison des Bestiaux de différentes maladies, & un Mémoire pour préserver le froment de la corruption qu'on appelle nielle, bruine, charbon, carie, &c. Le tout éprouvé avec succès.

C'est dans ces circonstances que j'ai rangé avec plaisir tous ces remèdes avec ordre, et que je me suis chargé d'indiquer aux habitans de la Campagne, les Personnes & les lieux où ils pourront s'adresser pour se procurer gratuitement ces Plantes et ces Graines, afin de les multiplier sans frais dans leurs Jardins, et en faire usage dans le besoin.

Je m'estime heureux de procurer le bien public, et de remplir les vûes supérieures de M. de Ballainvilliers.

P. D. L.

TABLE
DES MATIERES
contenues dans ce petit Recueil.

ARTICLE PREMIER.

AVIS
AU LECTEUR.

LE Caſſis eſt un groſeillier blanc ſauvage, appellé par les Botaniſtes (*groſullaria ſemine nigro.*) Le premier traité qui en parut en France, fut imprimé à Bourdeaux en 1712. On a eu beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire, afin de répandre dans le Public la connoiſſance des vertus d'un arbriſſeau ſi ſalutaire. Son fruit eſt noir : il eſt aiſé d'en garnir les jardins, parce qu'il vient de bouture comme les autres groſeilliers; c'eſt-à dire, qu'une jeune branche coupée miſe en terre, prend racine.

On détaille dans cette Brochure ſon utilité pour guérir différentes maladies des hommes & des animaux. On enſeigne enſuite les maniéres de s'en ſervir, & ſes préparations.

On peut faire uſage de cette Plante,

ſans que ceux qui s'en ſervent puiſſent craindre le moindre mal : ſon effuſion n'eſt ni amére ni dégoûtante.

Le péché a apporté dans le monde les maladies & la mort : tout ce qui guérit les unes, ce qui retarde l'autre ou la rend moins fâcheuſe, nous vient de Dieu : C'eſt cet Etre ſuprême qui donna autrefois au bois la vertu d'adoucir l'eau qui étoit amère. * C'eſt lui auſſi qui donne aux plantes les vertus pour guérir les plaies & les maladies du corps ; & c'eſt lui encore qui donne aux Médecins la ſcience qui leur eſt néceſſaire pour appliquer aux malades les remédes convenables.

Si le Caſſis a véritablement toutes les qualités qu'on lui attribue dans cette Brochure, & qui paroiſſent toutes confirmées par l'expérience, on pourra dire avec raiſon : *Felices Populi quorum* naſcetur *in hortis*.

* *Exod.* 15.

ARTICLE PREMIER.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE PARIS

Proprietés & Vertus du Caſſis.



E tous les antidotes, ou contre-poiſons, que les Médecins ont connus juſqu'à préſent, l'expérience fait voir que le Caſſis eſt le plus prompt & le plus efficace en ſon opération contre toutes ſortes de venins : il eſt excellent contre la morſure des vipères, ſerpens, aſpics, ſcorpions & chiens enragés ; contre le poiſon des mauvais potirons, même des oranges ſoufflées par le crapaud, qui ſe plaît fort ſur ces ſortes de potirons, & de tous les fruits infectés par le ſouffle du crapaud. C'eſt un reméde preſſant pour guérir les piqures des moucherons, abeilles, guêpes & frêlons, contre le venin des araignées, & univerſellement contre toutes ſortes de poiſons, comme nous le dirons ci-après.

L'expérience nous apprend qu'il n'eſt pas moins utile aux betes qu'aux hommes, mais il faut augmenter la doſe à proportion de leur grandeur. Il a guéri des bœufs abandonnés & laiſſés comme morts, des brebis, chevaux, coqs d'Inde, oiſons qui étoient empoiſonnés par accident, ou avoient quelqu'autre maladie.

C'eſt un reméde infaillible pour toutes les fiévres pourprées, pour la peſte même, pour la picote ou petite vérole : il chaſſe les vers, tant des enfans que des grandes perſonnes, en le prenant en poudre comme le café, ou comme le thé, après lui avoir fait faire un bouillon dans l'eau : on s'en eſt utilement ſervi pour guérir les fiévres tierces, doubles tierces, quartes & même continuës, en le prenant comme ci-deſſus. Pluſieurs ont été guéris de toutes les fiévres, ſans autre reméde que de prendre au commencement du froid, une bonne doſe de Caſſis, ou en ſyrop, ou en conſerve, ou en infuſion, pilant deux poignées

nées de ses feuilles dans un mortier, y ajoutant dessus un bon verre de vin blanc, pour en tirer le suc, pressant ensuite le tout dans un linge, où on le coule pour en avaler l'infusion.

C'est le remède pour réveiller un apoplectique, le plus prompt & le plus efficace : il est encore souverain contre le sommeil létargique, & fort expérimenté dans les assoupissemens qui précédent les vapeurs des femmes: il donne le mouvement & le sentiment à quelque partie du corps qui l'auroit depuis peu perdu par l'abondance de quelque humeur froide, comme celle de la goute, appliquant les feuilles fraîches ou séches, trempées dans un peu de vin blanc sur les parties engourdies; il ne faut les appliquer que deux ou trois jours après en avoir senti les premieres atteintes, de peur de l'irriter.

Le Cassis est une plante également céphalique & cordiale; tenu dans le nez, il purge le cerveau; le réjouit & le fortifie, empêche qu'on ne s'en-

rhume, & préserve du venin qui se communique par contagion : il guérit la migraine, & est fort bon pour toutes les douleurs de tête, en appliquant les feuilles sur la tête.

C'est un reméde prompt pour guérir l'érésipelle, si on continue à user du Cassis, jusqu'à ce que la matiére qui le cause soit fixée ; l'érésipelle, se guérit sans saignée, qu'il faut bien éviter, aussi bien que les ventouses & l'onguent rosat ; mais il suffit de se servir d'eau de vie, ou d'esprit de vin, dont on trempera les bandes & le mal, les remouillant toujours à mesure qu'elles sont séches, aussi-bien que les feuilles que l'on met dessus, & les réappliquant incontinent, & continuant ainsi jusqu'à l'entiére guérison, qui sera prompte, sans qu'il se forme aucune gale.

Le Cassis guérira les coupures d'instrumens, ferremens, & autres, quoique très-profondes : Il est souverain pour fortifier l'estomac, il en fait cesser la douleur, & donne grand ap-

pétit, de quelque façon qu'on le prenne, pendant quelques jours. Il est spécifique pour guérir la jaunisse, les pâles couleurs, & les incommodités qu'elles causent : il desopile la rate & le foie, & empêche que l'opilation n'ait des suites fâcheuses.

Il guérit les enflures du visage, de l'estomac & de l'hydropisie, si on s'en sert de bonne heure, le prenant en syrop, ou en conserve, ou en bûvant le vin blanc ou l'eau chaude dans laquelle les feuilles ont bouilli : il a une vertu particuliére de guérir du sable, de la gravelle, & même fait rendre des Pierres, ce qui a été expérimenté.

Le Cassis est encore un excellent préservatif contre le venin, le prenant au nez, lorsqu'on est obligé d'aller dans des maisons infectées, ou de s'approcher de quelque malade couvert de venin : il tempére aussi les fougues de la bile, & guérit la colique qu'elle cause : il fortifie le cœur & le réjouit, & par ce moyen il abbat les vapeurs fâcheuses de la mé-

lancolie, de quelque manière qu'on le prenne, ou par infusion ou en bolus.

Enfin on peut à coup sûr dans toutes les maladies commencer les remedes par le Cassis; il ne fera jamais mal à personne, & on a sujet d'esperer qu'après tant d'expériences, il fera du bien à tous.

Lorsque quelqu'un se sent piqué de quelque bête vénimeuse, ou mordu d'un chien enragé, si on a des feuilles de Cassis, il en faut aussitôt piler deux bonnes poignées, & en exprimer le suc dans du vin blanc, & le faire prendre au malade: il faut ensuite presser la plaie pour en faire sortir du sang, y mettre la moitié d'un petit pain chaud pour attirer le venin, & prendre garde qu'aucun animal ne le mange, & y appliquer le suc avec le marc des feuilles exprimées. Assez souvent il n'en faut faire qu'une prise, mais il faut observer le malade, & si le combat est trop grand entre le reméde & le venin, il faut doubler la dose: si on n'a point

de feuilles fraîches, mais ſeulement des ſéches, il faut promptement les pulveriſer, & en faire prendre une bonne priſe au malade avec du vin blanc, ou autre potion cordiale.

Pour les bleſſures ou piqueures venimeuſes des moucherons, frêlons, guêpes & abeilles, il faut faire infuſer tant ſoit peu quelques feuilles ſéches dans du vin blanc, & après avoir fait ſaigner la plaie, appliquer deſſus les feuilles : on fera la même choſe avec les boutons & l'écorce du Caſſis, pilée & miſe dans du vin blanc, & donnée au malade. Si on n'a ni feuilles, ni boutons, ni écorce de Caſſis, le ſyrop de Caſſis, quelque venin qu'on ait dans le corps, le tirera, pourvû qu'on en donne une ou deux bonnes cuillerées au malade: la conſerve de Caſſis donnée de la groſſeur d'une noix ou deux, ou des tablettes en même quantité, ne ſeront pas moins efficaces.

Le Caſſis ſert encore pour guérir les Panaris, ou les tumeurs qui vien-

nent à l'extrémité des doigts, caufées par une humeur maligne, en exprimant les feuilles deffus avec le marc, & enveloppant bien le bout des doigts couverts de ces feuilles.

On peut ufer du Caffis felon la diverfité des faifons; mais de quelque maniére qu'on le prenne, il produit toujours fon effet, plus ou moins efficacement, depuis qu'il a commencé de pouffer au Printems, jufqu'à ce que les feuilles tombent en Automne. Il faut néanmoins fe fervir, autant qu'on le peut, de fes feuilles fraîches, qui ont beaucoup plus de vertu, que lorfqu'elles font féches. La façon la plus commune de s'en fervir pour les maux qui ne preffent pas, c'eft de le mettre infufer avec d'excellent vin blanc, ou rouge, pendant vingt-quatre heures, dans une bouteille de verre, qui ait le col large, afin qu'on puiffe en retirer plus aifément les feuilles: on met deux poignées de ces feuilles, on fcelle bien la bouteille, afin qu'elle ne s'évente point; il

faut en boire une ou deux fois le jour, & d'avantage s'il est nécessaire, quatre ou cinq doigts dans un verre, & remettre aussitôt du vin à proportion dans la bouteille, ensorte que le vin surnage toujours au-dessus des feuilles; autrement il s'aigriroit: les mêmes feuilles pourront servir quinze jours, si on les tient dans un lieu frais, & qu'on ne les laisse point éventer.

Ceux qui ont de l'aversion pour le vin, peuvent prendre le Cassis avec de l'eau, dans laquelle on en fera bouillir les feuilles, comme on fait bouillir du thé: si ces feuilles sont séches, on fera l'infusion plus forte; si elles sont en poudre, il faudra prendre l'eau avec la poudre, après que l'un & l'autre auront bouilli mêlés ensemble, mais en ce cas on en prend moins: pour la dose, on peut en prendre un verre le matin, & un autre le soir avant le souper, plus souvent si le mal presse.

Pendant que les feuilles sont fraîches, on peut faire un syrop mer-

veilleux, qui ſe garde long-temps, pourvû qu'il ſoit bien fait. La maniére de le faire ſera décrite ci-deſſous; on peut auſſi faire du ſuc des feuilles fraîches, d'excellentes tablettes. Ces feuilles ſéchées à l'ombre dans un lieu ſec, & miſes en poudre, ſervent encore à faire d'excellentes conſerves en roche, qui ſe gardent fort long temps en un lieu ſec, ſans perdre aucunement leur vertu, comme on le dira. Pour cet effet, aux mois d'Août & de Septembre, & au Printemps, qui ſont les ſaiſons où le Caſſis pouſſe plus fortement ſes feuilles, il en faut faire une bonne proviſion, & les faire ſécher à l'ombre, les tenant dans un lieu ſec pour s'en ſervir dans le beſoin avec le ſecours de l'art, qui leur donne preſque la même vigueur qu'elles avoient dans leur fraîcheur. Quand on manque de Caſſis dans toutes ces ſaiſons, il faut recourir à la plante : les boutons qu'on trouve aux branches en tout temps, & l'écorce même pilée & arroſée de vin blanc, pour

en extraire facilement le ſuc, feront le même effet que les feuilles : ſi l'on n'a pas du vin blanc, on peut ſe ſervir de vin rouge pour le faire infuſer; il eſt même meilleur que le vin blanc pour les maux de cœur & d'eſtomac, au lieu que le vin blanc eſt meilleur pour faire vuider le ſable & la gravelle, parce qu'il eſt plus apéritif.

Pour faire le ſyrop de Caſſis, il faut avoir un grand coquemar avec ſon couvercle, le remplir de feuilles de Caſſis, & les bien preſſer avec la main, ne laiſſant que quatre doigts de vuide, au haut du coquemar; mettre ſur ces feuilles le meilleur vin blanc qu'on pourra trouver, le laiſſer ſurnager de deux doigts ſur les feuilles, enſuite mettre le couvercle & du papier, qui le ferme ſi bien qu'il ne puiſſe prendre l'air en aucune façon, le tenir dans un lieu frais pendant huit ou neuf jours, pour le faire macérer ou fermenter. Il eſt néceſſaire de le viſiter chaque jour, pour y ajouter du vin, afin que les feuilles

ne demeurent jamais découvertes, & ne se moisissent pas : aprés qu'il sera bien macéré, il faut mettre à la presse le vin & les feuilles : quelques-uns le repassent plusieurs fois sur le marc, pour en tirer toute la teinture ; d'autres font bouillir un peu le vin blanc avec les feuilles, avant que de les mettre à la presse ; sur une livre de la liqueur on peut mettre une livre & demie ou deux livres de sucre, & faire bien cuire le tout pour le conserver long-temps ; on en a vû de trois ans aussi bon que les premiers jours. si on n'a point de vin blanc, on peut faire ce syrop comme les autres, avec de l'eau toute pure.

Pour faire la conserve en roche de Cassis, il faut dans la saison que les feuilles ont le plus de vigueur, en faire sécher à l'ombre une bonne quantité, & pour faire la conserve, il ne faut en mettre en poudre que ce qu'on veut actuellement employer, parce que les feuilles entiéres conservent mieux l'esprit que la poudre ;

ensuite il faut faire cuire le sucre jusqu'à ce qu'étant froid, * il durcisse en roche; pour lors il faut le tirer du feu, & étant encore tout bouillant, mettre sur une demi-livre de sucre, un sixième ou un peu plus de poudre, & les bien mêler ensemble avec un espatule, ou une cuilliere d'argent, jusqu'à ce qu'il soit presque froid, & puis les retirer, donnant à la conserve telle figure qu'on veut pour la garder dans un lieu fort sec: elle se conservera ainsi pendant plusieurs années sans rien perdre de sa vertu.

ARTICLE II.

Manière de faire le Ratafia de Cassis.

SUr une poignée de graines de Cassis fanées sur l'arbre, ou sechées au soleil, mettez une bouteille d'eau-de-vie, une livre de sucre,

* Il y a ici quelque mauvais sens.

un gros de girofle, autant de canelle, une once de ſucre candi, un quart d'once d'anis-verd, & gros comme un pois d'alun : remuez le vaſe une ou deux fois le jour, pendant un mois que vous mettrez le tout en macération ; laiſſez le enſuite repoſer pendant ſept ou huit jours ; tirez le au clair, & le gardez dans des bouteilles bien bouchées.

Si vous ne voulez pas perdre le marc, vous pouvez ſuivant la quantité y mettre deux ou trois pintes d'eau-de-vie, que vous remuerez comme le premier ſans y mettre autre choſe ; vous en tirerez une fort bonne liqueur.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ARTICLE III.

Autre manière de faire ce Ratafia.

PRenez des graines bien mûres fanées à l'arbre, ou ramaſſées deſſous ; ſur une pinte deſdites graines, mettez quatre pintes d'eau de-vie, laiſſez les infuſer autant de temps

temps que vous le jugerez à propos au ſoleil, ayant ſoin de les remuer de temps en temps : quand vous voudrez faire le Ratafia, prenez un demi ſyrop de deux livres de ſucre, cuit dans deux pintes d'eau ou de bon vin, lequel augmente la liqueur ? écraſez bien les graines, tirez en le jus en les preſſant dans un linge ; mettez le tout dans le ſyrop, laiſſez-le repoſer, tirez-le au clair, & le gardez dans des bouteilles. On fait le même uſage du marc que dans l'autre compoſition, en y mettant de l'eau-de vie à proportion ; c'eſt-à-dire une pinte, ſur une chopine de marc, n'ayant plus la même force.



ARTICLE IV.

REMEDE eprouvé avec un ſuccès toujours egal, ſur plus de ſept cens Bœufs ou Vaches attaqués de maladie contagieuſe, au moyen de la ſeconde Ecorce de Caſſis. *

LA Maladie ſe manifeſte par la peau, qui s'attache à la chair & aux côtes, de telle manière qu'il eſt très-difficile de la détacher. Le mal n'empêche point les Beſtiaux de manger, & ils meurent en peu de temps, même en mangeant.

Il faut tirer avec force la peau en quelque endroit où on la voit la plus attachée à la chair ou aux côtes, & la tenant entre deux doigts, la couper ou l'ouvrir de la largeur de trois

* Cette Recette a été envoyée à M. le Controlleur Général, par M. Pajot, Intendant d'Orleans, le 31. Janvier 1746. Et ce Miniſtre a fait multiplier la plante de Caſſis dans tous le Royaume, à cauſe des differentes Proprietés qu'on lui a reconnues.

ou quatre doigts. Il ne coule point de ſang de la plaie, & on n'y voit qu'une chair morte & pourrie. Pour peu même qu'on appuie, on entend comme un raulement de grenoüilles. L'ouverture faite, on met entre cuir & chair une bonne pincée de la ſeconde écorce de Caſſis, qu'à cet effet on rape avec un couteau juſqu'au bois: il découle de la plaie dès le jour même une eau gluante comme de l'huile & cinq à ſix jours après une matière très-puante; après quoi on renouvelle le même reméde avec de nouvelle poudre de même eſpèce, & même une troiſiéme fois, s'il eſt néceſſaire, au bout de ſix ou ſept jours, juſqu'à ce que la plaie ne jette plus de matière; après quoi on la laiſſe fermer, ce qui ſe fait en peu de temps, & la bête eſt pleinement guérie. Il faut cependant avoir grande attention de laver & nétoyer journellement la plaie, depuis le commencement de l'opération juſqu'à la fin; avec de l'eau ou de l'urine. *

ARTICLE V.

Autre Reméde éprouvé contre la maladie des Bestiaux, avec le même Cassis.

CEtte Maladie se manifeste assez ordinairement par des boutons qui paroissent sur la peau des Bœufs ou des vaches qui en sont attaquez.

Il faut ouvrir ces boutons, ou lorsqu'il n'y en a pas, faire deux ou trois incisions à la peau, aux endroits où il y a de l'enflure, dans lesquelles l'on mettra des tentes faites de la seconde écorce de Cassis, ou Groseillier sauvage, qui porte des Groseilles noires.

Avant de mettre les tentes de Cassis, il faut passer le doigt dans les ouvertures faites à la peau, & en faire sortir le pus qui s'y trouve. L'on renouvellera ces tentes pendant trois ou quatre jours, & avant de les ôter pour en remettre d'autres, l'on ne manquera pas de presser la peau au-

tour des incisions, pour faire sortir la matiére que les tentes ont attirée.

Il faut ensuite purifier les Ecuries. L'on prendra à cet effet une once d'Assa fœtida, une once de Camphre, deux têtes d'Ail, le tout bien pilé & mêlé ensemble.

On partagera cette Composition en deux, & on en mettra successivement la moitié dans une Bassinoire remplie de charbon bien ardent; à quoi l'on joindra une poignée de Genievre. En suite la porte de l'écurie étant bien fermée, l'on portera cette bassinoire sous le nez de chaque Bête malade.

L'on a éprouvé aussi avec succès, qu'en faisant fumer les écuries avec de la graine de Genievre, en mettant une pincée de poivre & un verre de Vinaigre sur une thuile ou brique bien rouge, que l'on met dans un chaudron, les Bestiaux que l'on met dans ces écuries ont été préservez de la maladie.

Autre Reméde à peu près ſemblable.

UN Payſan des environs de Donzy en Nivernois a trouvé le ſecret de guérir les Vaches malades par la Recette ſuivante ; & ſur les obſervations qu'il a faites, il a remarqué que la maladie de ces Animaux étoit une eſpèce de petite vérole interne, qui faiſoit qu'en certains endroits de leur corps la peau étoit fortement collée ſur les chairs. Lorſqu'il a reconnu l'endroit où la peau de l'animal eſt ainſi collée, il preſſe fort cet endroit, & à force de le preſſer il en détache la peau, qui ſe leve enſuite comme dans le reſte du corps. Après cela il fend de la longueur de trois doigts cette peau détachée, & met entre cette peau & la chair des morceaux de la ſeconde écorce du bois de Caſſis ; il rabaiſſe la peau, & couvre l'inciſion d'un linge qu'il aſſûre par une bande. Il a remarqué qu'à l'endroit malade la chair eſt livide, molle & pleine de petits boutons. Il y a apparence que le Caſſis, en mettant ces

chairs en ſuppuration, fait ſortir l'humeur morbifique par l'iſſuë qu'on lui a donnée, & dans ce cas on doit entretenir la plaie ouverte, juſqu'à ce que les chairs ſoient revenuës dans leur état naturel.

De ſix cens Vaches malades que ce Payſan a traitées, il n'en eſt mort qu'une.

\+++++++++++++++++++++++++

ARTICLE VI.

REMEDE éprouvé avec ſuccès dans l'Election de Mauriac, pour la gueriſon des Beſtiaux attaqués d'une maladie qu'on caractériſe de Charbon.

INDICATION DE LA MALADIE.

LEs Beſtiaux qui en ſont attaqués ont les yeux larmoyans & enflammés, la langue enflée & tenduë, le poil hériſſé, & la peau ſi colée à la chair qu'on a peine à la prendre.

Dès que ces indices paroiſſent, ou l'un deux, il faut enfermer la bête, l'empêcher de boire, car le boire eſt mortel, & lui donner le breuvage ſuivant.

REMEDE.

Pour une bête, on prendra une chopine de vinaigre, ou du vin au bas, dans lequel on mêlera deux cuillerées de fleur de souffre, une poignée de Geniévre concassé, pour six deniers de poivre, aussi concassé, ou en poudre : poudre de vipère, cloux de géroffle, muscade, canelle, de chacun bien pile, comme une bonne prise de Tabac Angelique, (a) Impératoire, (b) & Tanaize ou Tannée, (c) du tout ensemble une poignée ; deux gousses d'ail, deux têtes de porreau, avec la racine jusqu'au verd, bien écrasées. On fera boüillir à feu clair toutes ces matiéres avec le vinaigre pendant l'espace d'un *Pater*, & après avoir laissé refroidir & infuser pendant une heure cette composition, on y jettera la grosseur de trois fèves

(a) L'Angélique est une racine qu'on trouve dans les montagnes ou chez les Apoticaires.

(b) L'Impératoire est aussi une racine qu'on trouve de même.

(c) La Tanaize ou Tanée, est une herbe qui a la fleur jaûne, en bouton, & qu'on trouve communément dans les champs incultes.

de bonne Thériaque qu'on aura délayée dans demi verre de Vinaigre. On paſſera enſuite le tout dans un linge qu'on exprimera bien, & on le donnera à l'animal, avec attention de l'empêcher de boire au moins * de dix heures, & d'abord qu'il aura pris ce breuvage, il faudra le promener quelque tems.

Une heure après avoir donné ce breuvage, ſi on connoît que la bête ne ſoit point ſoulagée, on lui percera le cuir à quatre doigts de la jointure de chaque épaule, s'il en ſort une eſpèce de liqueur olivâtre, c'eſt alors le venin, qui fait périr ces animaux, & pour l'attirer en déhors, il faut mettre dans les ouvertures qu'on a faites, un peu d'héllébore noir, ou du Geneſt bien écraſé, ou de l'herbe appellée vulgairement par le Païſan, brage de loup, ou de la moëlle de

* Ailleurs on obſerve que l'Animal ne doit pas boire de vingt quatre heures, & qu'enſuite on lui donnera une écuellée d'eau tiéde d'heure en heure, en prenant garde que la Bête ne boive pas à ſa ſoif de long-temps.

ſureau. Si cette liqueur eſt abondante, il faut faire de ſemblables ouvertures à pareille diſtance de la jointure des cuiſſes, percer meme le fanon avec un fer chaud, & mettre par tout un peu de cet hellébore, ou des ingrédiens dont il vient d'être parlé. Tout cela attirera infailliblement le venin en déhors. Il faut avoir ſoin de baſſiner deux ou trois fois par jour les ouvertures faites à côté des épaules & des cuiſſes, & de preſſer tous les côtés des playes pour en faire ſortir cette liqueur, qui eſt le venin qui tombe ſur le goſier de la bête, & l'étouffe.

Tous ceux qui ont eu la précaution de faire ce reméde à tems, n'ont perdu aucune bête.

Pour plus grande précaution l'on fait parfumer l'écurie avec de l'Aſſa-Fetida, (*d*) autrement appellée Mere du diable du Camphre & de la graine de Geniévre, de la plume d'Oye & du Vinaigre.

(*d*) L'Aſſa-Fetida eſt une drogue qu'on trouve chez les Apoticaires.

ARTICLE VII.

Propriété & vertus du Baumier de la Meque ou du Perou.

DEpuis qu'en Auvergne, & principalement dans Clermont, Ville Capitale, on a connu les propriétés de cet Arbrisseau, il commence à se multiplier ; il réussit par rejeton enraciné ou de bouture, comme le Cassis, mais un peu plus difficilement.

Sa principale proprieté est de guérir subitement toutes sortes de blessures, & les obstructions.

L'Arbre réussit dans presque tous les climats & aspects ; le soleil levant est celui où il se plait le mieux : il est à propos de le couvrir de paille en hyver, un froid excessif le faisant perir.

Maniére de s'en servir.

Sa feille bien pilée, écartée sur un linge propre, en forme d'emplâtre,

& miſe ſur la plaie du bleſſé après l'avoir bien lavée & baſſinée avec l'urine, vin, ou eau tiéde, & enveloppé avec un linge, eſt guérie au bout de douze à quinze heures; & le bleſſé ne ſouffre que quatre à cinq heures.

En hyver on ſe ſert des boutons gluants longs, d'où doivent ſortir les feuilles, qui, après les avoir bien pilés & appliqués ſur la bleſſure avec les ſuſdites précautions, opérent le même effet. La ſeconde écorce d'une branche coupée fraichement & bien pilée fait le même effet.

Comme cet Arbriſſeau ſe multiplie aſſez facilement, lorſqu'il eſt gros comme la jambe, on en ſacrifie quelqu'un pour en ramaſſer du Beaume parfait, qui ſert au même uſage, & qui ſe conſerve long-temps.

Pour y parvenir, lorſque l'arbre eſt dans ſa plus forte ſéve, on le fend avec un couteau ou autre outil bien tranchant juſqu'au corps du bois, on ramaſſe ſoigneuſement la liqueur qui en ſort, & on la met dans des bou-

teilles de terre bien bouchées, & l'on ſe ſert de cette liqueur ou baume pour guérir ſubitement toutes ſortes de bleſſures avec les précautions ſuſdites.

Ce Baume a, comme le Caſſis, beaucoup d'autres vertus & proprietés : mais c'eſt aux perſonnes de l'Art de les recueillir, développer, & mettre au jour, comme on l'a fait du Caſſis; la preſente découverte n'étant principalement donnée que pour les Gens de la Campagne, qui peuvent élever facilement ces Arbriſſeaux dans leurs jardins, & s'en ſervir dans le beſoin. On a auſſi éprouvé en Auvergne que le Caſſis opéroit à peu près le même effet pour les bleſſures.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

ARTICLE VIII.

Proprietés & Vertus de l'Huile de Pomme de Merveille.

LA graine de Pomme de merveille eſt venue du levant par des Religieux qui l'apporterent en France, & aſſûrérent qu'elles les avoit preſervé

de la peſte, en prenant une pincée de la poudre faite avec de la feuille détrempée dans du vin ou du Bouillon.

La dite graine doit être ſemée chaque année au ſoleil levant dans le croiſſant de la lune de Mars ou Avril, ſuivant le Climat, aſſés éloignée l'une de l'autre, parce qu'elle produit une plante de quatre à cinq pieds de haut à pluſieurs tiges fort vivaces, & veut être ſoûtenuë par des échalats, & ſouvent arroſée; quand le fruit eſt formé, il faut ôter un peu de feuilles, afin qu'il mûriſſe plus aiſément dans le courant de l'Automne; la maturité ſe connoît quand les Pommes ſont bien rouges, molles & prêtes à ſe fendre.

Maniére de faire l'Huile de merveille.

IL faut peſer autant d'huile d'olive que de pommes, on les fera bouillir dans un chauderon, juſqu'à ce que le jus de la pomme ſoit conſommé, & qu'il ne reſte que l'huile que l'on conſervera dans des phioles bien bouchées, pour s'en ſervir dans le beſoin.

Cette huile eſt propre à guérir toutes ſortes de plaies, brulures, coupures, contuſions, meurtriſſures, foulures, de nerfs, rumatiſmes, charbons, hémoroïdes, deſcente de boyaux, peſte & généralement toutes ſortes de tumeurs, en appliquant ſur les plaies des charpies, & une compreſſe imbibée de cette huile un peu chauffée: elle guerit le mal de dents en appliquant une compreſſe imbibée ſur la temple du côté du mal.

On fait auſſi diſtiller de l'eau des dittes pommes, qui eſt bonne contre la démangeaiſon & fluxion des yeux, comme auſſi pour nétoyer les chancres, & conſerver la ſanté ſi on en prend une cuillerée le matin à jeun, & demi-heure après un bouillon; elle eſt bonne pour les maux de poitrine, en en prenant une heure avant le repas avec du ſucre.

Nota. Après que l'huile eſt faite, il faut la paſſer à travers un linge pour en ſupprimer le marc, après l'avoir preſſée dans le linge qui doit être un peu clair.

Plus l'huile eſt vieille plus elle a de vertu.

****

ARTICLE IX.

Remede experimenté contre les nodus, ou les nœuds de la goute.

PRenez une bonne poignée de feuilles de Caſſis, autant de laurier commun, de la ſauge & du romarin de même ; mettez le tout dans un pot de terre bien verniſſé, & rempliſſez le de vin blanc ; mettez-le enſuite ſur des cendres chaudes pour les faire infuſer ſans le faire bouillir, comme on fait infuſer le ſené ou la rhubarbe ; après vingt-quatre heures d'infuſion ſervez-vous de cette liqueur, en vous en frottant bien les mains l'une contre l'autre, ſur-tout dans les endroits où ſont les nœuds, & réïtérez d'heure en heure, le plus fréquemment eſt le meilleur ; mais il faut que la liqueur ſoit chaude quand vous vous en lavez, ce qu'on peut ſe procurer aiſément, en tenant toujours le pot près du feu, & prenant garde qu'il ſoit bien couvert, & qu'il ne bouille pas. Cela diſſipera peu à peu

les nœuds & rendra le mouvement à vos doigts, si vous ne vous rebutez pas d'en faire un continuel usage.

Celui qui a inventé ce secret, s'en est servi si utilement pendant quatre ou cinq mois, que les nœuds qu'il avoit à deux doigts de chaque main, dont il ne pouvoit faire aucun mouvement, se sont dissipés, & ses doigts ont commencé à reprendre leur mouvement, en sorte qu'il a les mains comme il les avoit avant que d'avoir la goute : ses pieds même qu'il prend soin de froter de cette liqueur, chacun un bon-demi quart d'heure le soir avant que de se coucher, & de les enveloper d'un chausson & d'un linge par dessus, se sont dégagés : en se levant il les frotte de même avant que de se chausser, & il les a beaucoup plus libres. Il a expérimenté que plus les herbes infusent dans le pot, plus le reméde est efficace ; ensorte qu'il a laissé les mêmes herbes un mois tout entier dans le pot sans les changer, mettant seulement de nouveau vin à

meſure qu'il diminuoit, & même quand il a renouvellé les herbes, il a remis le vin des anciennes ſur les nouvelles. A la vérité l'odeur eſt un peu forte, mais il s'en eſt beaucoup mieux trouvé, & n'a preſque pas reſſenti les atteintes de la goute.

ARTICLE X.

REMEDE *contre la pleuréſie ou fauſſe pleureſie, très-expérimenté.*

IL faut prendre 2 ou 3 bonnes racines de ſcorſonelle avec la feuille ; ſi ce n'eſt pas dans l'Eté, nétoyer bien la racine, & la couper en fort petits morceaux, & enſuite faire prendre à jeun au malade cette décoction toute chaude, & que le malade ſe tienne couvert ſans prendre l'air pendant deux heures, durant leſquelles il ſuera, ſi c'eſt une pleuréſie ; on l'eſſuiera bien enſuite, & on lui donnera un bouillon ; ſi la fiévre & le mal de côté ne ſont pas entiérement paſſés, avec le mal de poitrine, il faut

réïtérer le lendemain comme dessus; mais il faut que le malade n'ait rien pris deux heures auparavant : il sera bon de commencer par une seule saignée.

Comme les pauvres trouvent difficilement la scorsonelle, on peut se servir efficacement pour le même mal du cerfeuil & du pissenlis, ou dent-de-lion, prenant une poignée de l'un & de l'autre, & après l'avoir pilé, y ajouter un bon verre de vin blanc, ensuite couler le tout dans un linge, presser un peu le marc, & faire avaler cette boisson à jeun au malade; lequel observera le même régime que ci dessus, se tenant couvert sans prendre l'air pendant deux heures, durant lesquelles il suera; on l'essuiera ensuite, & on lui donnera un bouillon : s'il n'est pas entiérement guéri, on réïtérera le lendemain la même boisson, ayant commencé, s'il se peut, par une saignée, qui doit précéder le remède. Le même reméde est excellent pour toutes sortes de fiévres tier-

ces, & quartes : ou bien ayez ſix germes d'œufs frais, bien délayés avec trois cuillerées d'eau roſe, & autaut d'eau de chardon-benit, & le faites prendre au malade, ſans ſaigner ; & quand il aura bien ſué, eſſuyez-le, & lui faites prendre un bon bouillon.

****

ARTICLE XI.

REMEDE contre la Rage, expérimenté le 3. Mai 1754.

COMPOSITION.

ON prend une livre d'huile de vitriol d'Angleterre, & deux livres d'huile d'olive, qu'on fait bouillir enſemble pendant une heure, en remuant ſans ceſſe avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que ce mélange ait pris la conſiſtance de ſirop.

Il faut en mettre une once dans un vaſe qui contient deux pintes, y verſer une pinte d'eau chaude, dans laquelle on aura fait diſſoudre un quarteron de ſel de tartre ou de potaſſe;

jetter ensuite sur le tout une seconde pinte d'eau chaude, & mettre le vase sur un petit feu, jusqu'à ce que les deux pintes d'eau soient reduites à une pinte & demie Il en resulte une eau fort claire, que l'on garde pour l'usage suivant :

USAGE.

Quand une personne a été mordue, on lave sa plaie avec cette eau, & on y applique du linge qui y a trempé. On fait prendre ensuite au malade deux onces de Thériaque, avec quinze grains de musc, & làdessus quatre onces de l'eau en question. Ce reméde se réitére soir & matin pendant deux jours, & l'on fait garder au malade une diéte austère. Le troisiéme jour, on prend trois jaunes d'œufs & deux onces & demie d'huile de lin, le tout bien battu ensemble, on le fait bouillir, & l'on en fait trois tablettes que le malade prend de quart d'heure en quart d'heure, à jeun. Ce reméde s'administre efficacement, même au commencement de la rage ; mais il

faut toujours obſerver que le malade ſoit dix heures ſans prendre aucun aliment.

****

ARTICLE XII.

***REMEDE** contre la retention d'urine pris dans les Annonces, Affiches, & Avis divers.*

11e feuille hebdomadaire du 16.mars 1757.

ON vient de nous adreſſer de province un remede fort innocent pour la retention d'urine : on nous aſſûre qu'on l'a éprouvé avec ſuccès ſur des malades abandonnés des Médecins, & réduits à l'extrémité ; il s'agit de prendre ſix porreaux, ceux qui n'ont pas été replantés ont le plus de vertu. On les accommode, comme pour les mettre au pot, en ſuite on les met dans un pot de terre neuf qu'on remplit de bonne huile d'olive, & on les laiſſe cuire dans cette huile à un très-petit feu, quand les porreaux ſont bien cuits, on les étend ſur des étou-

pes, & on les applique ſur le bas-ventre du malade le plus chaudement qu'il peut le ſouffrir. Ce topique fait uriner ſur le champt, & il eſt rare qu'on ſoit obligé de réïterer le Reméde.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ARTICLE XIII.

REMEDE contre les Fiévres intermittentes, approuvé par pluſieurs Médecins de réputation, & encore plus par l'Auteur, qu'un nombre infini de Malades ſont venus le remercier des bons ſuccès.

PRenez de l'oſeille longue de Jardin, pilés la bien dans un mortier, exprimés-en le jus.

Dilayés dans deux cuillerées de ce jus une drachme de quinquina en poudre, ajoûtez-y deux cuillerées du meilleur vin, & du plus vieux, & deux cuillerées d'eau-de-vie. Il faut y ajoûter, pour les tempéramens qui ſont un peu robuſtes, pareille quantité de fort vinaigre; melés bien tou-

tes ces liqueurs avec le quinquina. Il faut faire prendre ce Reméde aux Febricitant lorſque le froid de l'accès commence, & le continuer à trois diverſes repriſes, en obſervant de ne le donner que les jours d'accès, & au moment du froid de la fiévre.

Il eſt abſolument néceſſaire, avant de prendre ce Reméde d'être ſaigné & bien purgé pour en faciliter l'effet.

Ou doit obſerver que la fiévre reſiſte rarement après la premiere où ſeconde priſe, & que ce Reméde doit être ſeulement continué pendant trois fois pour abſorber & detruire l'humeur qui la cauſe.

Ce Reméde eſt ſpécifique ſur tout contre la fiévre quarte, je l'ai éprouvé avec un ſuccès continuel; je l'attribuai d'abord à la qualité du quinquina qui avoit été envoyé par M. de Moras, avec une boëte de Remédes, & dont je faiſois uſage pour les Pauvres ſeulement.

Ce Reméde a été donné à des Gèns riches, & ſans leur donner de ce même

me quinquina : ils en ont pris pour le composer chez les Chirurgiens de Villages, & ce Reméde a également réussi.

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

ARTICLE XIV.

VIN composé, propre à servir de boisson aux Gens de la Campagne, qui ne revient qu'à un sol la bouteille, lorsque le Vin ordinaire est rare & cher.

FAites cuire, dans un grand chauderon plein d'eau, six livres de raisins secs de Carême, & quatre livres de pruneaux secs, pendant deux heures; cela fait, vous mettrez le tout dans un tonneau: ensuite vous ferez roussir dans une poële un demi picotin d'avoine, que vous arroserez d'une bouteille d'eau-de-vie ou d'une bouteille & demie, le Vin n'en sera que meilleur, si vous mettez cette avoine ainsi arrosée dans le même tonneau, en ajoûtant de l'eau à concurrence d'une ânée pour la quan-

tité ci-dessus de fruits & de grains : vous remuerés le tonneau soir & matin pendant deux jours, vous le laisserés reposer ensuite huit à quinze jours, & vous pourrez le boire au bout de ce temps ; il est d'une belle couleur de vin blanc : l'on y peut mettre du bois d'inde pour le colorer, il ne lui est pas nuisible ; & je proteste que cette boisson n'a que de l'agréable, le pruneau lui donne du piquant, l'eau-de-vie de la force, le raisin, du goût, & l'avoine un petit goût de brûlé le rends agréable.

L'ânée est une mesure contenant quatre-ving-huit bouteilles ou environ ; ce qui fait, sur le pied de sept cartes & pinte, mesure de Clermont, six pots : & j'ai calculé que ce vin ainsi composé ne revient pas tout à fait à un sol la bouteille.





ARTICLE XV.

METHODE
POUR TRAITER LES BESTIAUX,

TANT ceux qui ſont malades que ceux qui paroiſſent en ſanté, ordonnée par le Sieur DROVIN *Chirurgien. Major des Gardes du Corps du Roi, envoyée par ordre de Sa Majeſté.*

LA Maladie qui attaque préſentement les Bœufs & les Vaches, eſt une petite vérole pourprée qui en fait mourir beaucoup à cauſe que la peau de ces animaux eſt ſi dure que rarement la malignité ſe peut faire jour à travers; j'ai remarqué que tous ceux qui ſont guéris ont été couverts de gales, & à quelques-uns le poil eſt tombé.

SIGNES DE LA MALADIE.

ILs ont la tête baſſe, les oreilles froides & pendantes, le regard triſte, les yeux troubles & larmoyans, & il

en ſort une chaſſie puralente; les nazeaux pliſſez, il ſort de leur cavité une matiére glaireuſe & très-épaiſſe: il ſort de leurs poûmons une haleine très-puante, avec difficulté de reſpirer, accompagnée quelque fois de battemens de flanc, & de toux trés-violente, & d'un friſſon qui les agite ſi violemment qu'à peine peut-on les échauffer : les Vaches tariſſent totalement ou en partie, ſuivant que la fiévre eſt plus ou moins forte. Ayant fait ouvrir & anatomiſer plus de deux cens, tant Bœufs que Vaches, vivans & morts, j'ai trouvé dans preſque tous un des Eſtomachs, nommé le Livre ou Pſeautier à cauſe des différens feüillets qui le compoſent, une matiére d'une dureté ſi conſidérable, qu'à peine la hache pouvoit-elle ſe faire jour à travers; cette dureté ne doit pas être regardée comme cauſe de la maladie, mais comme accident, car cette deſſication n'eſt qu'un effet de la violence de la fiévre.

Le Piplion, les Inteſtins grêlez, &

le méſentere très enflammé & parſemé d'une grande quantité de taches livides qui faiſoient le ſoir viſiblement une très-grande malignité, & un ſang preſque gangréné, la Veſicule du fiel étoit ſi pleine & tenduë qu'elle avoit quatre fois ſa groſſeur naturelle, remplie, aux uns d'une liqueur ſemblable à la poix fonduë, aux autres comme d'une eau claire, n'ayant nulle cònſiſtance; le Foye, la Rate & les Reins très alterez, le Boyau droit du rectum, à quelques uns très ulcéré, paſſant du bas ventre à la poitrine: j'ai trouvé à quelques uns les poûmons très enflammez & quelque fois ulcérez; le cerveau dans un état naturel.

REMEDES.

PAr toutes ces obſervations il paroit que la ſaignée eſt très néceſſaire, parce qu'en déſempliſſant les vaiſſeaux le ſang circule & ſe développe plus aiſément

C'eſt pourquoi, il eſt néceſſaire, du moment qu'on s'apperçoit que

quelqu'un de ces animaux tombe malade, de le faire ſaigner promptement de la veine du col, on doit reïtérer cette ſeignée deux ou trois fois à douze heures de diſtance l'une de l'autre, la quantité du ſang qu'on doit tirer, ſera proportionnée à la force de l'animal; ſçavoir aux Bœufs, deux livres chaque fois, aux Vaches une livre & demie, aux jeûnes Taureaux & Geniſſes une livre.

Une demi-heure après chaque ſaignée, on leur fera prendre le breuvage ſuivant; ſçavoir, une pinte de vin & une d'eau qu'on mettra enſemble; abſinthe, ſauge, & creſſon aquatique ou d'eau, une poignée de chacun, qu'on coupera bien menu; on fera bouillir le tout pendant un quart d'heure, puis on le paſſera à travers un linge, & on ajoûtera dans la liqueur une demi-once de ſaffran coupé bien menu; l'on partagera cette liqueur en quatre parties égales, qu'on donnera à la Bête malade de quatre heures en quatre heures. Il faut

que le breuvage ſoit donné chaud, & ne lui rien donner dans l'intervalle des priſes ; ſi la maladie augmente, on leur donnera le breuvage ſuivant.

Sçavoir chopine de bon vin, fiante de pigeon fraiche, demi-once, & en cas qu'on n'en trouve pas, on prendra de celle de poule, en y en mettant un peu plus, ſouffre deux gros, hellébore noir ou mauſſer en poudre un gros, Sabine aux Bœufs un gros, Veaux & Vaches demi-gros, aux jeunes Taureaux à proportion ; Salpêtre, trois gros, Geniévre une groſſe poignée bien écraſée. On laiſſera infuſer le tout pendant demi-heure ſur la cendre chaude, ſe donnant bien de garde de le faire bouillir. Après on y ajoûtera demi drachme de poudre de Vipere, & autant de poivre long ; on partagera ledit breuvage en deux priſes, qui ſeront données à douze heures de diſtance l'une de l'autre, on reïtérera ce remède ſuivant le beſoin : il faut obſerver de ne point donner aux Vaches pleines, ni

Sabine, ni Hellébore, pendant toute la maladie : on aura ſoin de leur faire boire très ſouvent de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir Bourache & Bugloſe, plante cordiale qui ſe trou- communément dans la campagne & dans les jardins.

Pour ceux qui ont le Flux de ſang ou de ventre.

ON prendra chopine de vin rouge, roſes de provins deux gros, poudre de coques de gland demi once, & une demi muſcade rapée, brique ou thuille en poudre très-fine trois gros : on fera infuſer le tout ſur la cendre chaude pendant une demi-heure, puis on donnera le remede à l'animal, & on le laiſſera quatre heures après ſans lui faire rien prendre ; dans les endroits où l'on pourra trouver du Sumac & du Bol, on en mettra dans ledit breuvage une demi once de chacune, & l'on réïtérera ce remede ſuivant le beſoin.

Ceux qui jettent par les nazeaux, on leur lavera les cavitez quatre à

cinq fois le jour avec du vinaigre très-fort, dans lequel on aura fait infuser des feuilles de tabac ou d'hellébore.

Quand la Vérole est sortie, ce qui se connoît par la quantité de boutons ou gales qui viennent sur la peau, on leur donnera le matin & le soir une rotie au vin, & un peu de muscade rapée, on les tiendra bien chaudement dans les étables, & on ne leur donnera à manger que du sec. Leur boisson sera d'eau tiéde, dans laquelle on aura mis deux bonnes poignées de farine de froment.

Préservatif pour les Bestiaux qui ne sont point attaquez de la maladie.

ON ne peut établir une méthode plus certaine qu'en procurant au sang des endroits par lesquels il se purifiera des parties malignes dont il peut être chargé.

C'est pourquoi il est nécessaire de les herbire, & j'en ai vû de tres-bons effets; pour herbire, on prend un fer pointu environ de la grosseur du

petit doigt : on perce la peau, autrement dit lampe, qui est pendante entre les jambes de devant ; on met dans le trou fait par ledit fer deux ou trois brins de racine d'hellébore noir, ou mauffer, qu'on laisse plusieurs jours : par le moyen de l'hellébore, il s'y fait une grosse tumeur ou alles que l'on perce, & il en sort une très-grande quantité de matiére ; on entretiendra cette suppuration le plus long tems que l'on pourra.

Il ne faut pas se contenter de lesherbire; il est nécessaire, pour procurer de plus grandes évacuations, de leur appliquer des setons ; sçavoir, deux à la criniére & le troisiéme au haut.

Maniere d'appliquer les setons.

Il faut élever la peau de dessus le col le plus qu'on pourra, ensuite la percer avec un fer rouge de la grosseur d'un doigt, passer à travers le trou une corde ou méche, qui sera frotée ou trempée dans un onguent nommé suppuratif, qui se fait

chez les Apotiquaires ; à ſon défaut on ſe ſervira de vieux oing : quant les ſetons ſuppureront, il faut les panſer tous les jours, en tirant la mêche ou corde doucement, crainte de la faire paſſer entiérement; il faut avoir ſoin à chaque fois qu'on pourra, de mettre à l'entrée de chaque trou de l'onguent ; quand la corde ou mêche ſera preſque finie, on y en attachera une autre qu'on fera paſſer à travers le trou : les ſetons doivent être entretenus le plus long tems que l'on pourra ; aux beſtiaux auſquels on aura appliqué les ſetons, on leur donnera deux ou trois fois la ſemaine le breuvage ſuivant.

Sçavoir, une chopine de bon vin, dans laquelle on mettra deux gros de ſaffran coupez bien menu, deux coques d'œuf calcinées & traduites en poudre, un gros de ſouffre: après le remede pris, on laiſſera l'animal 2. heures ſans manger ; il ne faut pas omettre de faire parfumer ſouvent les étables avec bois & graine de geniévre :

ceux qui pourront avoir du camphre, en pendront au col de leurs beſtiaux, de la groſſeur d'une fève enveloppée dans un morceau de cuir : à ſon défaut on y mettra une tête d'ail & un crapau ſéché au four.

La poudre de crapau eſt un très-bon préſervatif ; c'eſt pourquoi il eſt néceſſaire de leur faire prendre de cette poudre deux ou trois fois la ſemaine ; ſçavoir, deux ou trois gros chaque fois dans une chopine de vin.

Autres Remédes pour la maladie des Bœufs.

IL faut faire infuſer ſur des cendres chaudes, pendant dix heures dans un pot de vin blanc meſure de Paris, du poids de deux livres & demie, une once de tabac à fumer, haché, & paſſer enſuite l'infuſion à travers d'un linge : piler enſuite une demie once de poudre à canon que l'on jettera dans le vin infuſé, avec une drachme de poudre à vers, après avoir été ſéchée ſur une poële ſans brûler, &

donner

donner la dose au Bœuf que l'on veut préserver de la maladie ; cette dose est pour un gros Bœuf ou une grosse Vache ; l'on aura attention de la diminuer suivant la force de l'animal ; l'on observera de ne la donner qu'après qu'il aura reste quelques heures sans manger, & l'on ne lui donnera à manger que deux heures après ; ce reméde ne tourmente pas l'animal, l'on a reconnu au contraire qu'il lui donne plus d'appétit.

Il ne faut pas attendre que l'animal soit malade ; il faut lui donner le reméde par avance, & le réïtérer même tous les quinze jours, pendant que l'on craint la maladie.

L'on s'est apperçû qu'il se forme dans les yeux des Bœufs & autour de petits serpentaux en forme de vers ; pour les détruire promptement il faut leur jetter dans les yeux du sel moulu avec de la salive ; ce remede fait mourir les Vers à l'instant, il faut continuer pendant trois jours, & avoir attention de piler une douzaine de

gousses d'ail, que l'on concasse, & que l'on fait infuser dans du bon vinaigre, avec une poignée de suye de cheminée, l'on passe le tout à travers d'un linge, & l'on fait une seringue de sureau ou de canne, avec laquelle on introduit de la liqueur dans les narines & dans les oreilles de l'animal que l'on veut préserver de ces insectes.

++++++++++++++++++++++++

ARTICLE XVI.

MEMOIRE

SUR la maniére de préserver le Froment de la corruption, appellée vulgairement Nielle, Bruine, Charbon, Carie, &c. imprimé par ordre de M. le Controlleur Général, suivant sa Lettre du 13. Août 1759.

TOUS les Laboureurs sçavent que les différens noms de *nielle*, *bruine*, *brourure*, *bosse*, *charbon*, *carie*, *&c.* servent à désigner un Froment dont l'intérieur du grain est converti

en une poudre noire comme du charbon; mais plusieurs ignorent que cette poudre noire répandue, par hasard ou autrement, sur le Froment le plus sain, qui seroit destiné pour ensemencer, le gâtera tellement qu'à la récolte prochaine on n'en aura que du Froment noir aussi dans l'intérieur. Cette découverte importante est dûe à M. Tillet, de l'Académie Royale des Sciences. Ses expériences ont été répétées à Trianon par ordre du Roi, tant pour être assûré de la communication de ce vice, que de l'éfficacité du moyen qui le prévient. C'est ce moyen préservatif, dont le succès est constaté, que l'on communique à tous les Cultivateurs.

Si le grain qu'on veut semer est net & sans moucheture noire, il suffira de le laver dans la lessive ci-après décrite.

Si, au contraire, ce grain est taché de noir, il faut le laver plusieurs fois dans de l'eau de pluie ou de rivière,

& ne le paſſer dans la leſſive que quand il n'y aura plus de noir.

Pour faire cette leſſive, on prendra des cendres de bois neuf, c'eſt-à dire qui n'ait point été flotté : on en remplira un cuvier aux trois quarts : on y verſera une ſuffiſante quantité d'eau; celle de la leſſive deſtinée pour le grain doit être de deux pintes, meſure de Paris, ou quatre livres d'eau pour une livre de cendres : cette proportion donnera une leſſive aſſez forte; lorſqu'elle ſera coulée, on la fera chauffer, & l'on y fera fuſer ou diſſoudre aſſez de chaux vive, pour qu'elle prenne un blanc de lait.

Cent livres de cendres & deux cens pintes d'eau donneront cent vingt pintes de leſſive, auxquelles on ajoûtera quinze livres de chaux. Cette quantité de leſſive, ainſi préparée, ſuffit pour ſoixante boiſſeaux de froment, & ne revient au plus qu'à quarante ſols; ce qui fait huit deniers pour chaque boiſſeau.

On attendra, pour faire uſage de

cette lessive chauffée, que sa chaleur soit diminuée au point qu'on puisse y tenir la main. Alors on versera le Froment, déjà lavé, dans une corbeille d'un tissu peu serré, & qui ait deux anses relevées, & on la plongera à diverses reprises dans cette lessive blanche; on y remuera le grain avec la main ou avec une palette de bois, pour qu'il en soit également mouillé. On soûlevera la corbeille pour la laisser égouter sur le cuvier, puis on étendra ce grain sur des charriers ou sur des tables pour le faire sécher plus promptement. On remplira la corbeille de nouveau grain, & on le trempera, comme ci-dessus, dans le cuvier, dont on aura remué le fond avec un bâton, jusqu'à ce qu'on ait fait passer les soixante boisseaux.

Le Laboureur pourra profiter des beaux jours & de ses momens de loisir pour préparer tout le grain, suspecté de nielle, dont il aura besoin pour les semailles prochaines.

Si l'on désire plus de détails, on peut consulter le *Traité de la culture des Terres*, par Mr. du Hamel, de l'Académie des Sciences.

Les *Mémoires* de M. Tillet, de la même Académie, & le *Précis des Expériences faites, par ordre du Roi, à Trianon, &c.* Brochure de quarante-deux pages.

Qui se trouvent à Paris,

Chez { GUERIN, LATOUR, BRIAÇON, } Libraires, ruë S. Jacques.

Et à Clermont-Ferrand,

Chez { L. P. BOUTAUDON, Imprimeur du Roi, ruë de la Treille. DESAUMADES, Libraire.

ARTICLE XVII.

MEDECINE.

REMEDES contre les morſures de chiens enragés, piquûres & morſures de ſerpens, viperes, &c. que le Sr. MERLET *donne au Public.*

SI quelque choſe peut flatter l'homme dans cette vie, c'eſt ſans doute le plaiſir de ſoûlager ſes ſemblables; un cœur véritablement généreux en cherche l'occaſion, & l'embraſſe avec plaiſir; à l'exemple du Soleil qui éclaire tout le monde, il étend ſes largeſſes & ſes bienfaits ſur tous les hommes ſans diſtinction des bons & des mauvais; perſuadé que c'eſt le vrai moyen d'approcher du grand modèle de perfection.

C'eſt donc manquer aux devoirs de l'humanité que de refuſer au Public les ſecours qui lui ſont néceſſaires, ſurtout s'il eſt en notre pouvoir de les lui procurer. L'amour de la

Patrie, & cette amitié mutuelle qui doit régner entre tous les hommes, & qui doit faire le principal lien de la ſociété civile, ne doivent-elles pas nous y engager? Ce ſont elles qui m'ont fait naître l'idée de rendre publique la véritable façon de traiter la rage, les piquûres & morſures de ſerpens, viperes &c. Remédes preſqu'inconnus juſqu'aujourd'hui.

Perſonne n'ignore le malheur de ceux qui ſont atteints de ces maux; les premiers périſſent d'ordinaire miſérablement faute d'être ſecourus: les derniers ne ſont pas moins à plaindre, & ne courent pas moins de riſques, puiſqu'en moins de ſix heures nous les voyons perclus. Le venin qui ſe communique au ſang, circule avec lui de veine en veine, & le corrompt en un inſtant.

Il n'eſt pas néceſſaire pour remédier à ces maux de conſommer une partie de ſes jours dans un laboratoire, nous n'avons d'ailleurs beſoin d'aucuns ſecours étrangers; nous n'i-

rons pas parcourir les Pays lointains pour y chercher les remédes qui nous ſont néceſſaires ; notre Continent nous en fournit abondamment ; la terre cette bonne mere, nourrit & fait ſortir de ſon ſein de quoi nous ſoulager, c'eſt d'elle que nous devons tirer ce dont nous avons beſoin ; les plantes & les ſimples, ſes dignes nourriſſons, que nous foulons journellement aux pieds pour n'en pas connoître tout le prix, nous fourniront les ſucs néceſſaires pour nos opérations.

Pour la Rage.

Prenez une poignée de petites marguerites blanches nouvellement cueillies, avec leurs racines que vous nettoyerez, en ôtant la terre, ſans les laver.

Une demi-poignée de racine d'églantiers les plus jeunes, que vous nettoyerez comme les Marguerites, & les fendrez par petits morceaux pour qu'ils ſe puiſſent piler plus facilement.

Une Racine de Scorſonnere, apprêtée comme deſſus.

Une pincée de Sauge.

Une demie gouſſe d'Ail mondé de ſa peau.

Deux ou trois feuilles d'herbes de la Rue.

Une poignée de Sel marin.

Vous pilerez le tout enſemble, & autant que faire ſe pourra dans un mortier aſſez grand pour que le ſuc dont on a beſoin ne ſe répande point: & lorſqu'il ſera bien pilé, vous le mettrez dans un pot de terre verniſſé, & y mettrez pardeſſus environ deux bouteilles de vin blanc ; vous laiſſerez infuſer le tout pendant vingt quatre heures, vous en ferez boire au Malade environ deux verres, ou un bon gobelet tous les matins à jeun pendant huit jours conſécutifs, obſervant de ne le laiſſer ni boire ni manger de trois heures après ; il pourra enſuite prendre ſon travail & ſes exercices ordinaires.

Pour les morſures de Serpens, Vipères &c.

La perſonne qui aura été mordue ou piquée, prendra la tête de l'ani-

mal, la fendra en deux, & la mettra ſur la piquûre ; enſuite elle prendra le ſerpent ou vipere, le fendra en deux le long du ventre, prendra le foye, en ôtera le fiel, enſuite il délayera ce même foye dans une taſſe s'il en a, ou autre choſe commode, même dans ſon ſabot, & enſuite il l'avalera.

Mais comme il eſt difficile de ſe ſervir de ce reméde, tant parce que celui qui a été piqué ou mordu ne s'arrête pas à regarder de quel côté ſon ennemi tourne la tête, que même la plûpart des enfans à qui ces accidens arrivent, ne déſignent pas aſſez bien les endroits, on ſe ſervira du reméde ſuivant.

Prenez une demi-poignée de racine de Bardane que vous ratiſſerez bien, & en jetterez le cœur.

Une poignée de racine de bouillon blanc apprêtée comme la Bardane.

Une poignée de peau de racine de freſne la plus tendre, & bien ratiſſée.

Pilez le tout enſemble, & le faites

infuser dans une bouteille de vin blanc, & en faites boire au malade le matin à jeun pendant l'espace de huit jours. S'il arrivoit que le malade eût fait quelque ligature pour empêcher la circulation du venin, vous la lui ferez défaire sur le champ; autrement il courroit risque d'être estropié.

Le grand nombre de personnes de l'un & l'autre sexe qui ont fait usage de ces remédes, & dont le bas Poitou fourmille, (pour m'exprimer ainsi) est une assez grande preuve de leur efficacité, & la meilleure attestation que j'en puisse donner. Mon ayeul du côté maternel, que la mort a enlevé depuis peu d'années, s'est fait un plaisir de les administrer pendant le cours d'une assez longue vie. Ma mere à son exemple, quoique d'une santé & d'un âge à faire croire qu'elle touche au bout de sa carriére, rend aux malades les mêmes soins en toute occasion.

Ce seroit donc commettre une injustice manifeste envers les hom-

mes, d'emporter avec moi en l'autre monde un ſecret auſſi precieux, & dont je ſçais que le Public a tant de beſoin. L'amour de la Patrie me dicte d'autres ſentimens, & n'étant ſenſible à rien plus qu'au plaiſir de ſoûlager les malheureux, je laiſſe à quiconque voudra, à imiter cette eſpèce de Monſtres qui croyant n'être nés que pour eux, ſçavent renfermer dans un cercueil, & priver le Public de pareils tréſors, comme ſi le Ciel leur en eût pour eux ſeuls réſervé la connoiſſance.

Le Public ſera, j'eſpere, aſſez judicieux pour croire que ce n'eſt pas dans des vûes d'interêt que je lui fais part de ces remédes; je ne prétends pas faire de ma générosité (ſi c'en eſt une) un des plus infâmes commerces du monde; je ne me propoſe pour récompenſe de mon bien-fait, que le ſeul contentement que goute ordinairement une belle ame à pouvoir ſoûlager ſes ſemblables.

A la Rochelle, ce 8. mai Mil ſept cent trente-neuf. G. MERLET.

Le Collége Royal de Médecine, dans ſon aſſemblée de ce jour, après une lecture exacte, a approuvé le Mémoire ci-deſſus compoſé par le ſieur Merlet, formulé avec les plantes les plus efficaces dans pareils accidents; elle l'a jugé digne de l'impreſſion pour l'utilité publique, d'autant plus qu'ils ont été éprouvés avec ſuccès depuis pluſieurs années par les Ancêtres, Pere & Mere dudit ſieur Merlet qui en fait préſent au Public. Délibéré à la rochelle le 8. Mai 1759. *Signé*, GIRARD DE VILLARS, Syndic du Collége Royal de Médecine & Doyen réſident.

ARTICLE XVIII.

RECETTE *de la matiere univerſelle pour planter la Vigne & toutes ſortes d'Arbres, éprouvée avec ſuccès.*

IL faut avoir une cuve, dont on ſe ſert dans pluſieurs lieux pour conduire la vandange : on ſuppoſe que cette cuve contienne dix-ſept à dix-huit hôtées de vendange.

Il faut mettre dans cette cuve qui sera portée dans la vigne qu'on veut planter.

1°. Deux hôtées de crotins de cheval.

2°. Deux hôtées de fiente de bœuf ou de vache.

3°. Deux hôtées de crotins de moutons ou brebis.

4°. Deux hôtees de fiente de pigeons, dite colombine.

5°. Deux quartes de cendre, de tourbes ou de mottes de taneur, & à leur deffaut d'autres cendres.

6°. Deux coupes de chaux vive.

7°. Deux livres de salpêtre, ou trois livres de sel marin, que vous ferez fondre dans l'eau bouillante, & vuider le tout dans la cuve. *

Après que toutes ces matières auront été versées dans la cuve portée dans la vigne qu'on veut planter, il faut la remplir d'eau de pluie,

* les pauvres Cultivateurs peuvent se dispenser de faire la dépense énoncée dans ledit art. 7.

c'est la meilleure, à son défaut, de l'eau de fumier ou de basse cour, & à son défaut de l'eau de rivière ou de ruisseau : celle de puits est la plus mauvaise; vous laisserez infuser ces matieres quatre ou cinq jours dans la cuve, en remuant le tout cinq à six fois par jour avec une fourche ou gros bâton, & à chaque broche ou maillot qu'on plante, & entre deux terres, vous y en ferez verser en viron trois chopines : vous pouvez, à mesure que vous usés cette matiére, ajoûter de l'eau en continuant de la remuer jusqu'à ce que vous connoîtrez qu'elle est usée.

Lorsque ces matiéres sont donc trop usées, il faut recommencer à en vuider d'autres nouvelles dans la cuve, & les bien remuer. Quand on a beaucoup de vignes à planter, il faut avoir au moins deux cuves, & faire de nouvelles matieres si l'on veut continuer de planter.

En observant cette méthode votre vigne sera plus belle à trois ans que

d'autres à ſix ; mais il faut ſur tout que le terrein ſoit bien préparé & ameubli.

Autres expériences ſur la façon de planter la vigne & la cultiver.

Pluſieurs expériences réitérées ont appris aux bons Cultivateurs, qu'en plantant la vigne il ne faut pas coucher le maillot ou broche ; il faut les mettre ſeulement droits enfoncés dans la terre bien préparée d'environ ſix à huit pouces, & entre deux terres, vuider la ſuſdite matiére univerſelle, & avoir ſoin de faire labourer leſdits maillots tous les mois depuis Mars juſqu'en Septembre.

Le meilleur labour que vous puiſſiez donner à la vigne c'eſt de la faire becher, labourer ou foſſoyer avant l'hyver, c'eſt-à-dire quand la feuille eſt tombée.

Pluſieurs Auteurs ont auſſi éprouvé avec ſuccès qu'il faut faire tailler la vigne avant l'hiver.

Voici comment en usent avec succès plusieurs Cultivateurs expérimentés : d'abotd après vendanges, il faut faire dechalasser la vigne ; quand la feuille est tombée il faut faire tailler les ceps ; il faut faire ramasser les feuilles qui sont ordinairement dans les razes avec un rateau, & les écarter dans la vigne, & tout de suite faire labourer, becher ou fossoyer ladite vigne : c'est le labour le plus utile de tous ceux qui se donneut pendant l'année, parce que la terre étant bien ameublie, les pluies, les rosées & les brouillards depuis l'automne jusqu'au printemps, & les sels de fécondité que ces elémens portent avec eux, entrent plus facilement pour s'impregner dans la terre, & pour lors, sans le secours du fumier (qui est nuisible à la qualité du vin) on voit au printemps que les vignes poussent avec plus de vigueur, que le bois en est plus gro, & mieux nourri, les feuilles plus étendues, & plus noires, le raisin plus gros, & qui meurit plutôt que

ceux qui ſont dans les vignes qui n'ont pas reçu ce double avantage; parce que le terrein ayant été foulé aux pieds en vendangeant, & en déchalaſſant, ramaſſe une croute qui forme une eſpèce de pavé, dans lequel les ſels nitreux, ſi propres à la fécondité, ne peuvent pénétrer; & par conſéquent les plantes n'ont pas la même vigueur pour vejetter au prin-temps. Ces expériences ont été ſi bien éprouvées qu'elles ſont actuellement miſes en pratique dans tous les pays de vignobles, à l'exception de l'Auvergne où le payſan ne ſçait point ſortir de ſa routine.

PRECEPTES.

Cultivateurs, ſi vous avez ſemé votre bled tard, & que votre terre vous ait donné une recolte abondante, ne le dites pas à vos neveux: mais inſtruiſez les de bien labourer & ameublir le terrein, de ſemer de bonne heure & clair; dès lors ils ſeront certains d'avoir des récoltes abondantes.

****************]

NOMS, qualités & demeures des Perſonnes charitables qui ſe feront un plaiſir de donner gratuitement, aux Pauvres de la Campagne, une partie des Arbres & Plantes ci-deſſus déſignées.

On trouvera les Plantes ou Boutures de Caſſis chez

La plantation ſe fait en Février & Mars.

M. VERDIER, Procureur à Clermont, près l'Egliſe de N. D. du Port; il indiquera des Gens de Plauzat, qui en donneront beaucoup.

M. TIXIER, Greffier de la Cour des Aides de Clermont, & ancien Baillif d'Aubiere.

M. THOURY Notaire, ruë du Port.

Preſque tous les Jardiniers de Clermont & de Montferrand en ont beaucoup.

M. GREGOIRE, Bourgeois à Riom, ruë de l'Echarpe.

M. SALLE, Marchand à Riom, près la porte Layat.

Graine de Pommes de Merveille.

M. PEYROL, Secrétaire de M. l'Intendant en donnera successivement autant qu'il en aura ; cette plante est facile à se multiplier par sa graine ou semence.

Semer dans la Semaine Sainte, à l'aspect du levant. Bien arroser les Plantes.

Beaume de la Mecque ou du Perou.

Il est encore rare en Auvergne.

Ledit Sieur Peyrol pourra en donner successivement quelques boutures à ceux qui ont soin des Pauvres de la Campagne.

Planter en Février ou Mars.

Ledit Sr. Salle en usera de même à Riom.

Le nommé Belonnet, Jardinier à Clermont, en éléve.

Il y en a beaucoup dans la Ville & aux environs de Gannat en Bourbonnois.

FIN.


BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE
PARIS